

PROGRAMME D'EXPLOITATION MINIÈRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

QUI OBTIENT LE DROIT D'EXPLOITATION MINIÈRE ?

ÉTUDE DE CAS 4 : DUE DILIGENCE

Une due diligence (vérification) efficace sur la capacité technique et sur les ressources financières des demandeurs de licences garantit que seuls les candidats qualifiés et expérimentés obtiennent des licences. Cela exige également une enquête efficace sur les antécédents de conformité des demandeurs et de leur conduite passée, afin d'éliminer les candidats indésirables.

RISQUES

Les pratiques entachées de corruption ont plus de chances de se produire lorsque :

- **La due diligence sur les antécédents de conduite et de conformité, des ressources financières, des bénéficiaires effectifs ou de la capacité technique est faible** > ce qui permet aux demandeurs malhonnêtes de mentir ou de fournir des informations erronées sur leurs qualifications, avec pour résultat que des investisseurs non qualifiés ou des entreprises ayant des antécédents de corruption se voient octroyer des titres miniers ;
- **La réglementation et la divulgation des transferts de licences sont inefficaces** > ce qui permet aux acteurs sans scrupules de contourner les mécanismes de due diligence et d'obtenir des licences minières.

Les contrôles visant à vérifier les déclarations des demandeurs concernant leurs ressources financières, leur capacité technique et leurs bénéficiaires effectifs réduisent le risque que les demandeurs fournissent délibérément de fausses informations et que des acteurs non qualifiés et aux ressources insuffisantes se voient accorder des droits sur des ressources minérales.

En **Australie**, les États miniers de l'Australie occidentale et du Queensland disposent de mécanismes limités pour mener des enquêtes de due diligence sur les antécédents, la conduite passée et les bénéficiaires effectifs des entreprises minières. Bien que les demandeurs soient tenus de divulguer leurs antécédents de conformité environnementale, cela se limite à leurs activités en Australie.

Nombreux sont les exemples d'entreprises étrangères et australiennes qui ont obtenu des licences, même si elles ont fait l'objet d'une enquête ou ont été accusées de corruption ou d'autres délits à l'étranger, tels que le non-respect de lois et de permis environnementaux. Le cadre actuel n'encourage pas des investigations de due diligence rigoureuses sur l'intégrité, le caractère et le passé des candidats.



Le risque de due diligence inadéquate a été identifié dans des économies minières développées et en développement et a été mis en évidence dans 12 des 18 pays pris en compte dans cette étude

Le risque de due diligence inadéquate a été identifié dans des économies minières développées et en développement et a été mis en évidence dans 12 des 18 pays pris en compte dans cette étude. Si l'autorité chargée de l'octroi des licences ne fait pas d'enquête sur les qualifications des demandeurs de licence, des acteurs non qualifiés, aux ressources insuffisantes et malhonnêtes peuvent se voir attribuer des droits sur des ressources minérales. Des licences pourraient être acquises et accumulées par des personnes qui ne sont pas de véritables investisseurs à des fins de spéculation, plutôt que pour mener des activités minières.



ATTÉNUER CES RISQUES

Mesures visant à assurer que seuls des candidats authentiques, qualifiés et conformes obtiennent des droits sur des ressources minérales :

- Une due diligence efficace des ressources financières, de la capacité technique, des antécédents de conformité et de pratiques corrompues des demandeurs de licence et de leurs bénéficiaires effectifs ;
- Des mécanismes de réglementation visant à dissuader l'accumulation afin de réduire le risque que des spéculateurs cherchent à obtenir des licences minières ;
- Une réglementation efficace de transferts des licences pour s'assurer que les mécanismes de due diligence du gouvernement ne sont pas contournés.

Le chapitre 4 du Rapport mondial *Combattre la corruption dans l'octroi des titres miniers : une évaluation des risques dans 18 pays riches en ressources* de Transparency International fournit de plus amples détails sur les risques de corruption et les mesures de redevabilité associés à la vérification préalable.

EXPLOITATION MINIÈRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une exploitation minière transparente et redevable peut contribuer au développement durable. Cela commence par des octrois exempts de corruption - le tout premier maillon dans la chaîne de valeur de l'exploitation minière.

Dans le cadre du Programme d'exploitation minière pour le développement durable (M4SD) de Transparency International, des sections nationales - d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie centrale, d'Asie-Pacifique et d'Amérique du Nord - ont identifié et évalué les risques de corruption dans les octrois de titres miniers de 18 pays riches en ressources.

Les six études de cas de cette série mettent en évidence certains des risques de corruption les plus courants et les plus graves. Voici les questions clés à se poser *avant* que les pratiques entachées de corruption ne s'implantent dans les processus d'octroi de titres miniers.

La prochaine phase du programme M4SD se concentrera sur la lutte contre les risques de corruption.

CONTEXTE POLITIQUE ET ADMINISTRATIF

Qui profite des décisions concernant les octrois de titres miniers ?

ATTRIBUTION DES TERRES

Dans quelle mesure le processus d'ouverture des terres à l'exploitation minière est-il éthique et équitable ?

OCTROI DES LICENCES

Dans quelle mesure le processus d'octroi de licences est-il équitable et transparent ?

OCTROI DES LICENCES

Qui obtient le droit d'exploitation minière ?

ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Dans quelle mesure les entreprises sont-elles responsables de leurs impacts environnementaux et sociaux ?

CONSULTATIONS COMMUNAUTAIRES

Dans quelle mesure la consultation des communautés est-elle constructive ?